



**Vision
d'Ailleurs**
voyages



LES SECRETS DU GUATEMALA

14 JOURS / 12 NUITS



DU 18 AU 31 JANVIER 2025

Détaillant et organisateur du voyage VISION D'AILLEURS VOYAGES

***Pénétrez le cœur du Guatemala en vivant un circuit riche en émotions :
Volcans actifs, des lacs d'altitude et des forêts tropicales. Diversité
géographique et culturelle qui s'étend aux villages séculaires perdus des
hauts plateaux, entre les côtes Atlantique et Pacifique, des sites
archéologiques monumentaux, des cultures mayas vivantes et bien plus
encore...***

20 participants minimum - 25 participants maximum

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

L'ITINERAIRE DE VOTRE VOYAGE

PARIS – GUATEMALA CITY – COPAN (HONDURAS) – QUIRIGUA - RIO DULCE – LIVINGSTON – FLORES – YAXHA – TIKAL – QUETZALTENANGO – TODOS SANTOS – HUEHUETENANGO – CHICHICASTENANGO – PANAJACHEL – ANTIGUA - PARIS

LES POINTS FORTS

- ☐ **Un accompagnateur originaire du Guatemala (sous réserve)**
- ☐ Un circuit qui combine richesses archéologiques et trésors Mayas
- ☐ Une croisière en bateau sur le Rio Dulce
- ☐ La visite et le superbe coucher de soleil à Yaxha
- ☐ Le site archéologique de Tikal
- ☐ La découverte du village Maya de Todos Santos
- ☐ Le charme de la ville coloniale d'Antigua

PROGRAMME précontractuel, représentant l'OFFRE PRÉALABLE répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1ER JOUR : SAMEDI 18 JANVIER 2025 : DIJON- DOLE / PARIS  GUATEMALA CITY

Départ en autocar de votre ville Dijon ou Dole pour rejoindre l'aéroport de Paris Roissy avec votre accompagnatrice(teur).

Formalités d'enregistrement. Vol régulier Ibéria à destination de Guatemala City (avec escale) : 07H00 / 09H10 MADRID //12H05 / 16H55 - horaires à confirmer.

Accueil et transfert avec votre guide accompagnateur à l'hôtel. Diner et nuit.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

2EME JOUR : DIMANCHE 19 JANVIER 2025 : GUATEMALA CITY/COPAN (HONDURAS)



Petit-déjeuner. Transfert à la **frontière du Honduras**. Arrivée en fin de matinée au petit village de Copan. Déjeuner dans un restaurant local. **Visite du site de Copan**, l'un des plus fascinants témoignages de la splendeur de la civilisation du Monde Maya. Fondée au 5^e siècle et abandonnée au 9^e siècle, cette ancienne cité Maya est principalement composée de trois parties distinctes : l'acropole, composée de pyramides, de patios et de temples et la place.

Transfert à votre hôtel, installation.

Dîner typique dans un restaurant local et logement à l'hôtel.

3EME JOUR : LUNDI 20 JANVIER 2025 : COPAN/QUIRIGUA/RIO DULCE

Petit-déjeuner. Départ en direction de Rio Dulce. Déjeuner en cours de route. Visite du site de **Quirigua**, où se dressent des stèles mayas. Le site doit sa réputation à la beauté et à la hauteur de ses monuments. Ces immenses stèles et ces énormes rochers sculptés dits zoomorphes, sont les plus originaux et les plus grands du monde maya. Continuation vers Rio Dulce. Traversée d'une plantation de bananes.



Arrivée et installation à l'hôtel. Dîner et logement.

4EME JOUR : MARDI 21 JANVIER 2025 : RIO DULCE / LIVINGSTON / RIO DULCE / FLORES



Petit-déjeuner. Départ matinal de l'hôtel, et descente en bateau sur les eaux du **Rio Dulce**. Sur le trajet, observation de la flore et de la faune. Arrêt promenade dans la jungle. Arrivée à **Livingston**, village des Caraïbes à la population noire, et îlot culturel très singulier. Tour d'orientation de cette cité, qui ressemble étrangement plus à une ville de Jamaïque qu'à une ville du Guatemala... Bien qu'elle se trouve sur la terre ferme, elle n'est accessible que par bateau. Déjeuner typique du Caraïbe « El tapado

» dans un restaurant local. Remontée du Rio Dulce. Départ en autocar en direction de Flores, vous aurez l'occasion d'observer les phénomènes de déboisement et de colonisation sauvage qui perdurent depuis quelques années dans cette région. **Installation à l'hôtel pour 2 nuits**. Dîner gastronomique de Petén à l'île de Flores et logement.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

5EME JOUR : MERCREDI 22 JANVIER 2025 : FLORES /YAXHÁ/ FLORES

Petit-déjeuner. Départ en bateau pour une petite balade sur le lac **Petén Itzá**. Puis route vers un des plus beaux sites archéologiques du Petén « **Yaxhá** » **Déjeuner sur place. Visite du site archéologique** de Yaxhá au coucher du soleil. Yaxhá est un ancien centre cérémoniel de la civilisation maya, situé au nord-est de Petén. Le complexe urbain a été occupé pendant 16 siècles (600 avant JC -900) et est aujourd'hui considéré comme le « secret le mieux gardé du monde maya ». L'une des principales attractions du site sont les différentes structures mayas et sa lagune "Yaxhá", considérée comme le lac le plus important de toute la réserve de la biosphère maya. La visite se terminera au sommet du Temple 216, d'où la lagune de Yaxhá servira de cadre pour profiter d'un magnifique coucher de soleil. Retour à Flores. Dîner et nuit.



6EME JOUR : JEUDI 23 JANVIER 2025 : FLORES/TIKAL/FLORES/GUATEMALA CITY



Petit-déjeuner. **Visite du site de Tikal.** Ce site s'impose sans nul doute comme un des endroits les plus merveilleux. Du haut d'une pyramide, on se laisse bercer par le vol des toucans, par les cris envoûtants des singes hurleurs et par les bruissements indéfinissables de la jungle... Bien que ce centre cérémoniel ait été abandonné depuis plus de 1000 ans, Tikal demeure un temple on ne peut

plus vivant. Il occupe une plate-forme naturelle d'une certaine élévation. Ce fut l'un des plus importants centres urbains et cérémoniels d'Amérique. C'est aussi là que l'on retrouve les plus imposantes constructions du monde maya, dont le gigantisme est inégalé. Déjeuner typique dans la jungle. Transfert à l'aéroport et envol pour Guatemala Ciudad. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

7EME JOUR : VENDREDI 24 JANVIER 2025 : GUATEMALA CITY/HUEHUETENANGO

Petit-déjeuner. Départ vers les hauts plateaux **en région Maya**. Découverte du plus grand marché de bestiaux d'Amérique Centrale à **San Francisco El Alto** en zone K'iché. Déjeuner dans un restaurant local à Quetzaltenango. Découverte du village de **Zunil** avec son église coloniale. Route vers **Huehuetenango**. Dîner et nuit à l'hôtel.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

8EME JOUR : SAMEDI 25 JANVIER 2025 : HUEHUETENANGO/TODOS SANTOS/QUETZALTENANGO



Petit-déjeuner. Route au milieu de superbes paysages de montagne. Arrêt au célèbre point de vue « **Los Cuchumatanes** » qui permettra d'admirer le magnifique relief montagneux du pays. Ensuite visite d'un marché indien dans le village de Mam de **Todos Santos Cuchumatán**. Déjeuner en cours des visites.

Route pour **Quetzaltenango**. Installation à l'hôtel, Dîner et logement.

9EME JOUR : DIMANCHE 26 JANVIER 2025 : QUETZALTENANGO / CHICHICASTENANGO / PANAJACHEL

Petit déjeuner. Route vers **Chichicastenango**. Visite de de son marché local. Vous découvrirez les traditions ancestrales du village, fondé sur le site d'une ville **kakchiquel** au 15^e Sc. Pour le jour du marché, qui se tient sur la place centrale autour de la fontaine, les commerçants viennent parfois de très loin, en



portant d'énormes charges sur leur dos. Vous trouverez une incroyable variété de masques en bois, tissus, poteries. Visite de l'église de Santo Tomas et participation à **une messe indienne**, mêlant les rites indiens et chrétiens. Temps libre. Puis visite d'un atelier de fabrication de costumes pour des danses indiennes traditionnelles. **Déjeuner chez l'habitant**. Route vers **Panajachel**. Dîner dans un restaurant du village et logement. Installation à l'hôtel pour **2 nuits**.

10EME JOUR : LUNDI 27 JANVIER 2025 : PANAJACHEL/SAN JUAN LA LAGUNA/PANAJACHEL

Petit déjeuner. Départ pour **la traversée du lac en bateau**. Visite de **San Juan la Laguna de Atitlán**, village Tz'utujil. Visite d'une association communautaire qui cherche à renforcer la culture Maya Tz'utujil avec différents ateliers artistiques et traditionnels. Le but de cette visite est de découvrir les traditions culturelles, artisanales et artistiques de la culture Tz'utujil.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

Lors de la visite :

- Démonstrations des différents processus de tissages et la fabrication de textiles traditionnelles utilisant le métier à pédales. Atelier avec les enfants avec un expert maya qui leur expliquera sur cette tradition et la technique ancestrale afin d'élaborer leur propre artisanat guatémaltèque reconnu pour sa qualité et ses couleurs magnifiques.
 - La serre de plantes médicinales que produisent les sages-femmes qui travaillent pour l'amélioration naturelle de la santé.
 - L'atelier de production artisanale de chocolat et du miel. (Dégustation).
 - VISITE DE LA PLANTATION DE CAFÉ PUIS DES RUCHES « ABEJA MAYA ».
 - Les galeries d'art Maya qui dépeignent la vie quotidienne, cérémonies mayas et les traditions des habitants de San Juan la Laguna.
 - Un groupe de femmes qui fabriquent des textiles en utilisant des teintures naturelles
 - Visite d'une plantation de maïs : c'est une visite à travers les « milpas ».
 - **Déjeuner chez l'habitant** : Partager avec la famille leur coutumes. Une expérience unique basée sur l'échange culturelle. Plat typique de la région « Caldo de res » fait à base de différents légumes de la région accompagné du fameux « tamalito de Chipilin » et de l'avocat.
- Retour à l'hôtel. Dîner et logement.

11 EME JOUR : MARDI 28 JANVIER 2025 : PANAJACHEL / SOLOLA / ANTIGUA



Petit déjeuner. Départ pour **Antigua**. En cours de route, visite du **beau marché kaqchikel de Solola**, situé sur les bords du lac Atitlan où tous les mardis se déroule un marché très intéressant, haut en couleurs et d'une grande authenticité. La majorité des indiens vivant aux abords du lac s'y donnent rendez-vous. Vous pourrez alors admirer leurs somptueux costumes, les robes tissées, etc. Ce marché offre une grande variété de produits, des fruits aux légumes, en passant par l'artisanat. Déjeuner. Arrivée à **Antigua, ville coloniale** qui fut à une époque la capitale du pays : la Plaza Principal, entourée de la Cathédrale Métropolitaine (construite entre 1543 et 1680 et reconstruite plusieurs fois), de la Capitainerie Générale, de l'hôtel de la Monnaie et de l'hôtel de Ville ; le Musée Colonial ; l'église de San Francisco et le couvent de la Merced.

Certaines visites se feront le lendemain.

Installation à l'hôtel **pour 2 nuits**. Dîner et logement.

12EME JOUR : MERCREDI 29 JANVIER 2025 : ANTIGUA

Petit déjeuner. Visite d'une **tailleurie de jade**. Temps libre. Déjeuner. Continuation de la visite historique d'Antigua, une pure merveille. Dîner et logement à l'hôtel.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

13EME JOUR : JEUDI 30 JANVIER 2025 : GUATEMALA CITY ✈



Petit déjeuner. Route pour **Guatemala City**. A l'arrivée tour panoramique : la Plaza Mayor, inaugurée en 1776 et qui illustre parfaitement le schéma urbain qui caractérise les colonies espagnoles dans les Amériques ; la Cathédrale, terminée en 1815 et ornée de superbes peintures provenant de l'ancienne cathédrale de Antigua. **Visite du musée national d'Archéologie et d'ethnologie**. Déjeuner. Transfert à l'aéroport. Aide aux formalités d'enregistrement.

Vol régulier Ibéria à destination de Paris CDG (avec escale) : 18H25. Nuit en vol.

14EME JOUR : VENDREDI 31 JANVIER 2025 : PARIS/DIJON/DOLE

/ 14H15 MADRID //15H55 / 18H00 - horaires à confirmer. Arrivée à Paris CDG. Transfert retour dans votre région en autocar Grand Tourisme.

VISION D'AILLEURS VOYAGES VOUS SOUHAITE UN EXCELLENT VOYAGE



VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION :	GUATEMALA
<u>TYPE DE VOYAGE :</u>	CIRCUIT - 14 JOURS / 12 NUITS
<u>VALIDITE :</u>	DU 18 AU 31 JANVIER 2025

BASE DE PARTICIPANTS : **Base 25** **Base 20**

PRIX PAR PERSONNE : **3 399 €** **3 499 €**

NOTRE PRIX COMPREND :

- **Un accompagnateur de notre agence**
- **Les transferts en autocar de tourisme Dole/Dijon/aéroport de Roissy CDG, AR**
- **Le vol régulier Ibéria via Madrid Paris CDG / GUATEMALA CITY, AR**, en classe économique
- **Les taxes d'aéroport** connues à ce jour 99 € (modifiables jusqu'à 30 jours avant le départ)
- **Le transport local en autocar de tourisme,**
- **Le vol régulier domestique Flores / Guatemala City, taxes incluses**
- **L'hébergement pour 12 nuits** en hôtel 4*, normes locales, en chambre double, taxes incluses
- **La pension complète** du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du 13^{ème} jour avec **les boissons soft aux repas** (soda, eau minérale)
- **Une bouteille d'eau par personne par jour**
- **Un guide accompagnateur(trice) parlant le français pendant tout le circuit et un guide local francophone à Copan**
- **Les entrées dans les sites et monuments cités, visites, bateaux mentionnés dans le programme**
- **La taxe de frontière au Honduras**
- **L'assistance de notre correspondant local**
- **Un carnet de voyage avec guide touristique**
- **Une réunion de prévoyage**
- **Les pourboires aux chauffeurs et guides locaux**
- **L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7**

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles
- Les boissons hors forfait repas
- Le supplément chambre individuelle : 450 € (nombre limité)
- Les éventuels excédents de bagages
- Toutes les prestations non mentionnées dans le programme
- **L'assurance CAP EXPLORER ANNULATION OU MULTIRISQUES CHAPKA** : Annulation toutes causes justifiées + Bagages + Interruption de séjour + RC vie privée/locative, Individuelle accident + Assistance rapatriement + Frais médicaux + retard d'avion ou de train, **nous consulter.**

Tarifs donnés en date du 10 avril 2024, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2025.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081



VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
 IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 41191539000081

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

Redevances et taxes connues à la date du contrat : 99 €

Part des achats en Devises et taux de référence : 1 USD = 0,93 €

MODALITES DE PAIEMENT : un acompte de 30% est demandé à la réservation du voyage + 2ème acompte à J- 90 jours soit le 15 octobre 2024. Solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision éventuelle du prix et nombre définitif de participants. **REGLEMENTS A L'ORDRE DE JMB VOYAGES.**

Formalités pour les ressortissants français :

X Passeport (validité postérieure à 6 mois après la date du retour/pages vierges successives)

Les mineurs doivent avoir leur propre carte d'identité en cours de validité ou propre passeport en cours de validité.

Autre :

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Formalités sanitaires : RAS.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Mineurs : nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR - CONDITIONS D'ANNULATION 2024 - si cela entraîne un changement de base de participants, le tarif sera actualisé selon nombre définitif de participants.

Annulation individuelle des participants (jusqu'à 10% du nombre de participants)

L'annulation individuelle des participants entraîne le paiement des pénalités suivantes :

A plus de 90 jours du départ : 500 € par personne

+ assurance non remboursable quel que soit le cas

Entre 90 et 61 jours : 40 % du forfait

Entre 60 et 31 jours : 70 % du forfait

Moins de 30 jours, non présentation ou défaut de pièce d'identité : 100 % du forfait

VISION D'AILLEURS VOYAGES

ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si un nombre minimum de participants n'est pas inscrit (20) 21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais : Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise JMB VOYAGES est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise JMB VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ **JMB VOYAGES** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de JMB VOYAGES.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplaf21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT – 03 80 55 18 23 – contact@visiondailleurs.fr – www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 – APST – JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ – SIRET 41191539000081